*Seul le texte prononcé fait foi*

*Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes

**11ème Conférence des États parties**

Genève, 25-29 août 2025

**Point 8 de l’ordre du jour : transparence et établissement de rapports**

Monsieur le Président,

La Suisse vous remercie pour la préparation et la présentation du rapport sur l’état d’avancement des travaux menés par le Groupe de travail depuis la CEP 10. Nous sommes également reconnaissants envers le Secrétariat du TCA pour sa présentation générale de la situation actuelle des rapports relatifs à l’exécution des obligations en vertu du Traité.

La Suisse partage la préoccupation exprimée par de nombreux États parties concernant la situation actuelle du respect des dispositions du Traité en matière de transparence et d’établissement de rapports selon l’article 13 du Traité. La transparence nous apparait comme essentielle à la bonne application du Traité : en effet, en sus de la confiance mutuelle qu’elle génère entres les Etats, la soumission diligente des rapports permet l’établissement de données fiables et réduit considérablement les risques de prolifération.

La Suisse appelle donc tous les États à s’acquitter au plus tôt de leurs obligations en la matière ou de faire part au Secrétariat des difficultés qu’ils rencontrent dans l’établissement de leur rapport afin que d’éventuelles solutions puissent être discutées. Mettre sur pied un projet pertinent avec l’appui du Fonds d’affectation volontaire pourrait par exemple être un appui aux Etats concernés.

Dans cette perspective, la Suisse soutient dans son ensemble les recommandations du rapport soumises à considération de la Conférence, particulièrement celles appelant les Etats en mesure de fournir de l’assistance à faire connaître leurs offres, ainsi que le projet de mandat visant à poursuivre les travaux du groupe de travail à l’issue de la 11ème cycle de Conférence des Etats parties.

En lien avec les recommandations encourageant les Etats à faire connaître leur offre d’assistance afin d’aider les Etats à mieux assumer leur obligation en lien avec l’article 13 du TCA et pour conclure, la Suisse participe au financement du projet du Stimson Center « Supporting and Strengthening ATT Reporting ». Ce projet a pour but de soutenir et renforcer l'établissement de rapports plus robustes sur le TCA.

Je vous remercie, Monsieur le Président.